



COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Place Jean Hyppolyte GONDRE
05500 La Motte en Champsaur



Département
Des
Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25.11.2021

Date de la convocation : 19/11/2021

Date d'affichage : 19/11/2021

Date de la séance : 25/11/2021

Le jeudi vingt-cinq novembre deux mille vingt et un à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal sous la Présidence de Mr Bernard GAUTHIER, Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, DUPONT Adeline, ESCALLE Jean, REY Antony, VINCENT Gilles.

Absent(s) : BLANCHARD Isabelle, DUBERNET Anthony, NOUGUIER Fabien.

Procurat(s) : DUBERNET Anthony donne procurat

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard GAUTHIER.

Délibérations prises ce jour :

N° 28/2021 : Avenant n°1 Marché de travaux lot n°1 Déconstruction Maçonnerie

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant qui comprend les prestations supplémentaires et prestations supprimées suivantes :

Les prestations supplémentaires : travaux d'évacuation et de remplissage d'une ancienne fosse septique, la réalisation d'enduits de façade complémentaires, la modification de l'aménagement des abords et la réalisation d'une saignée en façade.

Les prestations supprimées : La réalisation d'une terrasse extérieure comprenant la démolition de l'ancien muret, la réalisation des fouilles, semelles BA et murets en élévation de ladite terrasse.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 29/2021 : Avenant n°1 Marché de travaux lot n°4 Menuiseries bois

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant qui comprend les prestations supplémentaires suivantes :

Les prestations supplémentaires : plan de travail stratifié évier office, tablettes hêtre niche mairie et agence postale, étagères bureau du maire, lisse supplémentaire pour appui de fenêtre logement, vitrage feuilleté sécurité agence postale, supplément couleur porte office, pose seuil alu en compensation pour la porte balcon du logement, remplacement vitrage cassé.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 30/2021 : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC. LES HERITIÈRES

Le collectif des Habitants de La Motte, représenté par M. Jean-Michel MAZET, était présent lors de cette séance.

Le Collectif demande à Monsieur le Maire s'il est possible d'adresser quelques mots aux conseillers municipaux, avant que soit procédé au vote de cette délibération.

Monsieur le Maire accepte la demande du Collectif, et M. MAZET lit un courrier à destination du Conseil Municipal.

Par la suite, concernant le projet de construction d'une nouvelle antenne-relais sur la commune par l'opérateur Orange, le Conseil Municipal décide de donner pouvoir au Maire pour signer la convention d'occupation du Domaine Public pour l'implantation du relais de téléphone sur la parcelle A1372.

Une redevance d'occupation du domaine public est fixée pour un montant de 1500€ annuel.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 31/2021 : Déclaration préalable de travaux pour la mise en place du relais téléphonique

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer la Déclaration Préalable de travaux concernant la mise en place du relais téléphone, qui sera construit par la société ATC et Orange, sur la parcelle A1372.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.